

**CONFERENCE ET ASSEMBLEE GENERALE DE  
OILWATCH AFRICA**

**LOME 8 – 12 JUIN 2015**

**THEME : « IMPACT DES ENERGIES FOSSILES SUR LA  
TERRE ET LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE EN  
AFRIQUE**

**RAPPORT DE LA RENCONTRE**

**LE 10 JUIN 2015**

**HOTEL CONCORDIA, AGIDOGOME  
LOME  
REPUBLIQUE TOGOLAISE**

Le rapporteur désigné est :

- M. KPOKRO BALLY Dominique, Directeur des Programmes de JVE Côte d'Ivoire

Les temps forts qui ont marqué conférence sont :

- La cérémonie d'ouverture,
- La présentation des thèmes
- Lecture et adoption de la déclaration
- Visite de terrain

## **I- CEREMONIE D'OUVERTURE**

### **Discours du Directeur Exécutif de « Les Amis de la terre Togo »**

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, le Directeur Exécutif de FOE-Togo/Oilwatch Togo, Mensah TODZRO, a exprimé sa satisfaction pour la participation des membres du réseau OILWATCH et des communautés nationales présentes à cette rencontre. Il a vivement souhaité que les conclusions de cette rencontre permettent d'organiser la lutte pour l'obtention des terres. Il a aussi exprimé ses regrets pour l'absence du coordonnateur national ITUC. Il a aussi rappelé la situation des terres liées à l'accaparement des terres au profit de l'industrie extractive. La destruction des terres qui ne sont plus cultivables conduisent à une importante montée de famine en Afrique. Il a insisté pour que les communautés se remettent au travail en vue de reconquérir les terres en vue d'accaparement afin de pouvoir réduire la famine mais surtout témoigner de la souveraineté alimentaire des populations.

### **Message de Solidarité de la Directrice Exécutive d'ITUC Hilma Mote**

Après avoir présenté ITUC et rectifié que cette structure soit dirigé par un secrétaire général, elle a rappelé les méfaits de l'exploitation abusive des ressources et le sacrifice des populations sur l'autel du développement, il a été souligné l'excessivité de cette situation. Après avoir rappelé le mouvement des exploitants vers les régions où les populations ne sont pas unies ou organisées, il convient que les populations fassent passer les barrières linguistiques et communautaires au-delà de l'intérêt commun de nos agricultures. Elle a souligné que le développement qui ne tient pas compte de l'amélioration des conditions de vie n'est pas durable. Il est temps de revenir au principe de solidarité des populations qui a permis de lutter contre l'apartheid et la décolonisation. Seule cette solidarité et union permettra de venir à bout des industries extractives dans leur soif d'expansion et de destruction de nos agricultures. Les communautés et les syndicats doivent être au centre de cette lutte contre les accaparements des terres et l'atteinte d'une sécurité alimentaire.

### **Discours du Comité de pilotage d'OILWATCH Africa**

Après avoir présenté le réseau OILWATCH qui est en sa 20<sup>ème</sup> année d'existence, il a rappelé les missions du réseau qui sont dénoncer les dérives de l'exploitation du pétrole et des industries extractives, mais aussi de proposer des solutions énergétiques durables. Mr Noble

WADJA du Ghana a dans son intervention rappelé l'importance du thème de la Conférence de ce jour. Il a en substance rappelé le rôle fédérateur de la nourriture d'où son importance dans le processus décisionnel de nos gouvernements. Il a conclu en disant qu'il appartient aux communautés de prendre leurs responsabilités pour éviter que le point central de la vie qu'est la nourriture ne soit pas détruit au profit des industries extractives.

### **Intervention de Nnimmo Bassey, Président de Oilwatch Afrique**

Après avoir rappelé certains points saillants du discours de la Présidente du Centre de promotion du travail de l'ITUC, il a exprimé la volonté d'Oilwatch de travailler avec ITUC en vue d'atteindre l'objectif de la souveraineté alimentaire en éradiquant l'accaparement des terres pour l'industrie extractive.

## II- COMMUNICATIONS EFFECTUEES PAR LES REPRESENTANTS DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS

N°	PAYS/ORGANISATION	LIBELLE DE LA PRESENTATION	FACILITATEUR /PRESENTATEUR	FONCTION
1	ADT TOGO	Nous avons besoin de terres	AMEGADZE Kokou	Chargé à l'information et à la communication
2	HOMEF NIGERIA	L'exploitation du pétrole Africain et les impacts socio-écologiques africains et mondiaux	BASSEY Nnimmo	Président OWA
3	RAPDA TOGO	Les accaparements des terres en Afrique ! Le coût réel pour les africains et le monde entier.  Impacts sur la production alimentaire / accès limité à l'eau / déforestation	QUENUM Claire	Coordinatrice nationale
4	CRADA TOGO	Extraction de phosphates au Togo et défis pour les communautés	SOWU Edem	Directeur
5	TOGO, GHANA, OUGANDA, TCHAD, MOZAMBIQUE, NIGERIA, COTE D'IVOIRE	Impact environnemental et social des extractions (pétrole, gaz, mines) en Afrique : témoignage des activistes	Représentants pays	

Pour les rapports d'inventaires, six présentations ont été faites suivant le tableau ci- après :

Chacun des intervenants a eu 10 minutes de présentations qui ont ouvert la réaction des participants, en termes de contributions, de suggestions et d'amendements préliminaires.

### **Guerre des ressources en Afrique :**

De cette présentation, nous retenons que les conflits armés sur le continent sont liés aux ressources qui ne servent ni au pays ni au continent. Les plus importantes victimes sont nous-mêmes et c'est encore nous qui prenons parti pour certains camps qui nous sont maléfiques. D'où une rééducation des populations s'impose sur la base d'informations vraies qui seront véhiculées.

### **Accaparement des terres**

De cette présentation, nous notons qu'il y a dans bien des cas un retournement de la population contre les personnes qui luttent contre l'accaparement des terres par méconnaissances du problème de leur part. Aussi, la méconnaissance des textes qui protègent les communautés les rendant vulnérables aux entités qui veulent s'accaparer leurs terres. D'où, pour lutter contre l'accaparement des terres, il faut une vraie SOLIDARITE entre les communautés et surtout une vraie EDUCATION des populations notamment aux valeurs de la dignité, du respect de la nature et de la fuite de la corruption afin de ne pas vendre n'importe quelles terres et surtout ne pas accepter n'importe quel argent.

### **Exploitation des phosphates au Togo : Impacts**

La problématique de cette présentation a été posée comme suit : « L'exploitation des ressources a-t-elles réellement changé nos vies ? »

Pour introduire sa présentation, l'exposant a rappelé que l'exploitation des phosphates est effectuée depuis 1957, dans les zones maritimes du pays notamment la préfecture de Voh. Cette préfecture contribue à 40% du PIB du pays mais est classée comme la plus pauvre des préfectures du pays.

Aussi, l'impact de l'exploitation des phosphates dans les zones d'exploitation est manifesté comme suit:

- (i) Disparition des biodiversités animales et végétales.
- (ii) Abandon des terres et des villages, rendant les populations en des paysans sans terre.
- (iii) Installation des populations sur des terres louées à d'autres communautés conduisant à l'insécurité de résidence.
- (iv) Enclavement des villages où les phosphates sont exploitées.
- (v) Pollution des eaux au fluor et contamination des chaînes trophiques et des populations.
- (vi) Non rétrocession des terres aux populations initiales.
- (vii) Rupture des repères culturels avec la nature de par les déplacements de population.
- (viii) Non communication des populations avec les entités des entreprises et du gouvernement.

Ainsi, les défis à relever pour solutionner la problématique des impacts de l'exploitation des phosphates suivant ont été mentionnés :

- a) Réhabilitation du cadre de vie devenu hostile aux populations,
- b) Sécurité alimentaire et sécurité de résidence,
- c) Liens des populations avec la nature,
- d) Liens identitaires des populations.

Comme solutions, l'exposant a proposé à l'entreprise minière de restaurer les sites et de se lancer dans un processus de développement durable.

### **III- PRESENTATION DES ACTIVITES DES ONGs DANS CERTAINS PAYS**

Les ONG présentes à cette conférence ont, chacune en ce qui la concerne, présentées les activités menées dans leur pays. C'est ainsi que les représentants du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mozambique, de l'Ouganda, du Nigeria, tout comme les représentants des communautés venues du Togo, ont présenté la situation des industries extractives dans leur pays. Ils ont par la suite montré comment les industries extractives affectent les communautés en libérant les polluants dans l'environnement et modifiant les us et coutumes des communautés vivant dans les zones d'exploitation. Des témoignages poignants ont été révélés et des interrogations sur la conception du développement pour l'Afrique, la poursuite de la traite négrière et la notion de durabilité des activités ont été soulevées aussi bien par les intervenants et les populations participantes à la conférence.

#### **Jour 2**

### **IV- VISITE DE TERRAIN**

#### **3.1. Carrière de KPOME**

Nous avons été reçus par l'ex-directeur des opérations qui nous a d'abord relaté l'historique de la Société Togolaise d'Exploitation des Phosphates. Ensuite, il a expliqué le processus d'extraction qui consiste à retirer la couche arable du sol sur près de 18m par des roues-pelles de capacité oscillant entre 15 et 20.000 m<sup>3</sup>. Après quoi, la couche de sable d'épaisseur d'environ 12 m est extraite à l'aide de roues-pelles également. Une fois la seconde couche de sable enlevée, la couche de sol est celle dans laquelle se retrouvent les phosphates sur une épaisseur de 6 à 8 mètres. Ces minerais sont convoyés vers l'usine de KPOME pour traitement.

Relativement aux communautés sur les sites à exploiter, notre hôte de ce jour nous a fait savoir que des négociations sont entreprises avec les communautés au moins 5 ans à l'avance et des inventaires de biens sont effectués en vue de compenser les populations qui seront déguerpies. Les négociations ont lieu avec l'administration locale, l'entreprise et les représentants des communautés concernées. A l'aboutissement des négociations, les compensations sont versées aux communautés et une période de carence leur ait accordée afin de pouvoir vivre sur les parcelles le temps que l'exploitation n'arrive là. Pendant ce temps, le site de recasement est préparé par la compagnie, les matériaux de construction sont donnés gratuitement aux communautés et les frais de main d'œuvre leur sont octroyés par la compagnie. En plus de cela, des travaux de viabilisations sont effectués pour permettre un accès à l'eau potable et à l'électricité aux populations sur les sites de recasement offerts.

#### **3.2. village de Dagbati**

Des échanges avec les communautés, il ressort que tous les propos relatifs aux compensations et à la relocalisation sont en porte-à-faux avec les dires des communautés. C'est ainsi que les populations nous ont révélé les points ci-après :

- Accaparement des terres par le gouvernement et valeur insignifiante de la compensation accordée aux communautés

- Destruction des nappes phréatiques, des terres arables, des routes par les travaux d'exploitation des mines de phosphates,
- Isolement du village par la destruction des voies selon la programmation des zones d'extraction,
- Non fermeture des excavations et des mares créés lors de l'extraction créant ainsi des accidents et des noyades des enfants lors des parties de pêche.
- Inextension du Lycée du village à la demande de la compagnie vu que l'extraction devrait arriver dans le périmètre du lycée. Aussi, ni relocalisation, ni construction n'a été effectuée afin d'agrandir le lycée.

### **3.3 Commune de Kpemé**

- Des échanges avec les communautés, nous avons noté les impacts liés au traitement du minerai de phosphate. Ainsi, nous notons : l'apparition de problèmes buccodentaires, l'apparition de ménopause précoce et faiblesse sexuelle, problèmes respiratoires liés à la poussière émise et de problèmes de peau liées à l'acidité des pluies dans la zone.
- Des échanges avec l'administration de la STEP, il est ressorti que la compagnie exerce ces activités selon les orientations données par le gouvernement. La question des compensations et de relocalisation des populations émanent de l'Etat. D'où, il n'est pas possible de répondre aux questions posées par les visiteurs vu la limitation des compétences des interlocuteurs.

La visite de l'usine de traitement des phosphates a montré le déversement de composés fluorés et argileux dans la mer sur une distance d'au moins 1500 m altérant ainsi la vie aquatique dans ce rayon et recolorant l'eau de mer en jaune ou vert clair.

A la fin de la visite, le groupe Oilwatch a repris la direction de Lomé. Cette visite a mis fin à la conférence internationale de Oilwatch Afrique. Le troisième jour a été consacré à l'Assemblée Générale de Oilwatch Afrique.

Fait à Lomé, le 10 Juin 2015.

**Le Rapporteur**